

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2019 - (N° 1490)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 1229

présenté par

M. Causse, Mme Kerbarh, M. Batut, M. Martin, Mme Degois, M. Cesarini, Mme Pascale Boyer, Mme Hammerer, M. Masségli, M. Marilossian, M. Perrot, Mme Gomez-Bassac, Mme Marsaud, Mme Michel, Mme Tuffnell, Mme Khedher, Mme Vanceunebrock, Mme Chapelier, M. Kerlogot, M. Morenas et Mme Le Meur

à l'amendement n° 796 (Rect) de la commission des finances

ARTICLE 8

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.